

Les personnels du collège Antoine de Saint-Exupéry, DOUVRIN
Aux parents d'élèves

Chers parents,

Madame la ministre de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche a présenté, le vendredi 10 avril 2015 au Conseil supérieur de l'éducation, un projet de **réforme du collège**.

Ce projet était attendu par les personnels de l'Éducation Nationale, dont les conditions de travail se sont détériorées ces dernières années, qui ne peuvent se satisfaire des difficultés de leurs élèves à réussir leur scolarité au collège, puis au lycée, qui au quotidien dans les classes luttent pour que les inégalités sociales ne se cristallisent pas en inégalités scolaires. Dans les collèges était donc attendue la possibilité de travailler en petits groupes dans toutes les disciplines ; des programmes cohérents non seulement entre disciplines, mais aussi d'une année sur l'autre ; de la formation permettant de mieux faire en matière pédagogique ; des temps de concertation favorisant le travail collectif ; davantage de CPE et de surveillant-e-s ; des conseillères/ers d'orientation psychologues, des personnels médicaux-sociaux pour entourer les élèves autant que de besoin.

À la lecture du projet ministériel, la déception, voire la colère, est grande. La solution proposée d'augmenter la marge d'autonomie des collèges pour mieux lutter contre les inégalités ne répond pas aux besoins. Quant aux heures prévues pour les petits groupes, elles ne couvrent même pas l'accompagnement personnalisé et les « enseignements pratiques interdisciplinaires ».

Ce projet présente un danger majeur : celui de renforcer le caractère local de l'enseignement reçu par les élèves, avec la possibilité de modulation des horaires d'enseignement des différentes disciplines sur les trois années de 5^{ème}-4^{ème}-3^{ème}. Il ne garantit plus qu'un-e collégien-ne suive le même volume d'enseignements, soit dans un même niveau d'une classe, soit d'un collège à l'autre. Il pourra, par exemple, avoir une heure de plus de mathématiques en 5^{ème}, et une de français en moins. S'il change de collège, comment rattrapera-t-il/elle ?

C'est pourquoi nous nous permettons, aujourd'hui, de vous alerter et sommes à votre disposition pour débattre avec vous de la réforme. L'intersyndicale SNES-FSU, SNEP-FSU, CGT, SNALC, SNFOLC, SNETAA-FO et Solidaires appelle par ailleurs à la **grève le 19 mai**.